



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Television

Question écrite n° 50726

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'economie et des finances de lui preciser les raisons historiques et actuelles pour lesquelles les redevables des departements Outre-Mer ne paient la redevance de l'audiovisuel qu'au taux « noir et blanc », le taux « couleur » institue en 1974 n'ayant jamais ete etendu a ces departements. S'agissant de departements francais, il apparait opportun et souhaitable qu'ils beneficent des memes droits et justifient des memes devoirs que ceux de la metropole.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50726

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1979